

REGLEMENT du CHALLENGE 86

Le challenge départemental est l'occasion d'une sortie pour les clubs. Il doit donner un avant-goût de la compétition à nos plus jeunes licenciés. Le but est de leur faire pratiquer le Canoë-Kayak et ses différentes disciplines, en compétition, en se rapprochant le plus possible d'une véritable course. Cela, afin que le fossé soit le moins large possible, tout en gardant une certaine souplesse.

⇒ CHAQUE CLUB ORGANISATEUR D'UNE MANCHE DOIT ORGANISER LA MANCHE EN AUTONOMIE.

Le Conseiller Technique, lui, sera là pour faire des retours aux jeunes.

1 - Matériel d'organisation :

Chaque club organisateur :

1. Prend contact avec Quentin pour définir d'une date pour prendre le matériel
2. Récupère le matériel avec listing à la date définie
3. Gère le matériel sur la course
4. Nettoie, fait sécher et entretient le matériel si nécessaire après la course
5. Ramène le matériel rangé à Vivonne après avoir convenu d'une date avec Quentin (le plus rapidement possible)

2 – Inscriptions :

Les inscriptions doivent parvenir au club organisateur et au CDCK86, le jeudi, afin que l'organisateur puisse préparer son tableau le vendredi précédant la course. Il faut que les clubs inscrivent un maximum de personnes (en se fiant aux personnes habituellement présentes sur ces courses), car il est plus facile de supprimer une ligne que de rajouter un inscrit.

L'organisateur pourra alors créer une liste de départ par catégorie, pour que les jeunes apprennent à passer à une heure qui leur est donnée.

➤ **L'invitation doit être envoyée par l'organisateur aux clubs un mois avant (indispensable pour la bonne marche de notre challenge)**

Le challenge est ouvert à toutes les catégories (de microbes à vétérans).

Le C1 et le C2/K2 seront des catégories uniques.

Les compétitions de border cross, course en ligne, descente et slalom compteront pour le classement individuel.

Il est impératif de faire une course de « fond » dans l'année

3 – Bonus :

Il est conseillé de doubler à chaque course afin de favoriser la polyvalence : slalom, descente, Course En Ligne (CEL). Il est recommandé de doubler kayak et une embarcation canoë au choix, même s'il reste possible de doubler C1/C2.

Pour la CEL, K1+K2 ou K4, même si le K1 et le C1 reste possible.

Le triplage sera interdit, afin de favoriser la qualité à la quantité. En revanche, nous voulons prioriser l'équipage et la pratique du C1 ou C2, ainsi, des points bonus seront également à gagner.

Les bonus ne s'appliqueront qu'au classement général.

En course en ligne, nous souhaitons valoriser l'équipage, en plus de l'individuel. Ils courront sur du fond (2000 m).

Des points bonus seront attribués si l'on court dans un vrai bateau de course en ligne.

La participation au kayak-polo sera valorisée par des points bonus individuel, en effet tous les clubs ne pourront peut-être pas former une ou plusieurs équipes, des équipes "mixtes" (interclubs), afin que tous puissent jouer, mais chacun aura son bonus individuel.

A chaque épreuve, des points seront attribués aux compétiteurs de la façon suivante :

Nous mettrons 0 si le jeune ne participe pas à un challenge.

Points bonus : ils doivent motiver les jeunes et les préparer aux week-ends minimales.

- Eskimautage : (lors du kayak polo) : +20 points
- Kayak polo : +10
- Equipage CEL : +5
- Courir en vrai CEL : +5
- Slalom, descente : C1 ou C2 : 1^{er} : +10pts, 2^e : +8 pts, 3^e : +7 pts, 4^e : +6 pts, 5^e : +5 pts, 6^e : + 5 pts

4 – Classement et récompenses :

Parmi les 5 courses proposées au calendrier, les 3 meilleures compteront pour les classements, et de toute façon, il faudra au minimum 3 participations à des challenges départementaux de la Vienne pour pouvoir prétendre à un podium départemental.

Les lots seront remis lors de l'Assemblée Générale : présence obligatoire avec une vraie remise de prix, article de presse et photos.

Les lots seront : 1 coupe au 1^{er}, 1 médaille au 2^e et 3^e + au choix (nous leur demanderons avant) 1 pagaie ou 1 casque ou 1 gilet.

Les prix des absents seront remis en jeu l'année d'après.

Le classement est basé sur celui de la descente :

1^{er} : 50

2^e : 46

3^e : 43

4^e : 41

5^e : 39

6^e : 38

7^e : 37

8^e : 36 etc.

Nous mettrons 0 si le jeune ne participe pas à un challenge.

Gestion du classement et des résultats :

Les compétiteurs seront récompensés lors de l'Assemblée Générale, en fonction du classement officiel établi par le comité départemental de la Vienne sur la base du règlement fixé par lui-même. Les compétiteurs seront classés en embarcation monoplace.

Après chaque course (le soir même), le R1 de la course s'engage à transmettre le classement par mail à :

1. Quentin Geeroms : vienne@ffck.org

Tous les cas non prévus dans le règlement seront tranchés par le Comité Départemental.